



# AMICALE NATIONALE DES CHASSEURS A PIED



BULLETIN TRIMESTRIEL

N°184

Janvier - Février - Mars





# Info et contact

Rédacteur en chef « Cor de Chasse »

[redacteur@chasseurs-a-pied-belges.be](mailto:redacteur@chasseurs-a-pied-belges.be)

pour transmettre directement les articles au rédacteur du journal, dans notre cas la Major Dupuis

[suggestions@chasseurs-a-pied-belges.be](mailto:suggestions@chasseurs-a-pied-belges.be)

Président Amicale Nationale des Chasseurs à Pied

**Site internet Chasseurs, ANCAP et musée :**

<http://chasseurs-a-pied-belges.be>

**Sites Facebook Musée Mémorial des Chasseurs et Chasseurs (1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> ChP):**

<https://fr-fr.facebook.com/MuseeDesChasseursAPied>

**Les Anciens du 2<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied :**

<https://www.facebook.com/groups/176945762398667/>

**Régiment Territorial des Chasseurs de la Province du Hainaut :**

<https://www.facebook.com/groups/32944862660/>



**ESPRIT CHASSEUR**

Patriotisme Solidarité

Altruisme Tradition

Humour

Fidélité Courage

Amitié

**Sommaire**

	Page	
Info et contact	2	
Sommaire	3	
Le Mot du Président	4	
Billet d'humeur	5	
Cotisations 2019	6	
Invitation Flénu 2019	6	
Rapport d'activité du Musée	7	
Dons pour le Musée	8	
Pièce d'équipement du musée	9	
Compte-rendu cérémonie 11 novembre à Bierghes	13	
Cérémonie du 27 Oct à Charleroi	14	
Sur le chemin de la paix	15	
Prestations de l'Harmonie en 2019	16	
Projet de Mémoire ERM - ANCAP	17	
In Memoriam	18	
Esprit - Traditions - Souvenirs	19	
Au revoir Mr le Président	21	
Humour	22	
Agenda	23	
Remerciements à nos sponsors	24	
Formulaire de Candidature au Conseil d'Administration	25	
Formulaire pour une Procuration	27	





# LE MOT DU PRESIDENT

Meilleurs vœux pour 2019.

Que vos souhaits se réalisent tout au long de cette année.

Tout au long de cette année, l'Amicale aura encore de nombreux défis à relever. En effet, nous allons installer un nouveau système d'alarme au musée ; nous avons le projet « remember » avec l'ERM à concrétiser ; notre Equipe muséales va mettre sur pied 02 expositions temporaires, regrouper et rechercher les documents relatifs aux actions de la Résistance afin de mettre sur pied une salle qui sera réservée à l'Armée secrète, la Résistance et aux actions du Maquis. et à cela s'ajouteront bien sûr les différentes cérémonies.

Nous allons également créer une page Face Book « les Chasseurs à Pied Belges » petite sœur de notre site internet.

Pour relever ces défis, L'amicale a besoin de vous.....

**L'Amicale a besoin de vous pour continuer à perpétuer Notre Devoir de Mémoire**



**CHASSEUR UN JOUR – CHASSEUR TOUJOURS**

Philippe VAN der STRAETEN

Président Amicale Nationale des Chasseurs à Pied





# Billet d'humeur

Ma famille catholique m'a élevé dans cette pensée;  
La création du monde stipule que c'est l'œuvre d'un seul homme.  
Hélas les convictions religieuses se sont multipliées:

Christianisme

Islam

Hindouisme

« Chinoise »

Bouddhisme

Ethniques et tribales.

Toutes veulent s'octroyer l'autorité.

Donc il y a un problème.

Pour ma part, je pense que la réalité est différente.

Probablement l'apparition d'un « être » différent.

Ceci m'a fait douter.

La nature a conçu une espèce « animale » qui s'est épanouie avec des caractéristiques différentes dont la pigmentation de la peau.

Conclusion: vivre en paix et accepter les « autres ».

Sinon je vais râler.

Le raleur





# Cotisation 2019

## COTISATION 2019

Comme approuvé lors de l'Assemblée Générale de 2018  
la cotisation de 2019 reste fixée à 15 € minimum  
Elle est à verser au compte de l'ANCAP suivant

« BE61 0000 1993 5217 »

N'oubliez pas d'inscrire dans la case communication du virement :  
« Cotisation 2019 »

Dès réception de votre cotisation, votre carte de membre sera annexée au  
Cor de Chasse suivant

# Invitation Flénu 2019

Chers Ami(es),

Les parents d'Olivier vous invitent le 31 janvier 2019 à participer à la cérémonie Souvenir  
du 22<sup>ème</sup> anniversaire de sa mort survenue à Vukovar en 1997

### Voici le programme de cette cérémonie

10:30hr : Accueil au café en face de l'église à Flénu.

10:45hr : Mouvement vers le cimetière.

11:00hr : Dépôts de fleurs et minute de silence.

11:30hr : Verre de l'amitié au café en face de l'église.



En vous remerciant d'avance, bien cordialement

Les parents d'Olivier







# Rapport d'activité du Musée

## Rapport d'activités 2018 du Musée Mémorial des Chasseurs à Pied :

1°) La grille de sécurité à l'entrée du musée possèdera bientôt une nouvelle serrure à clé afin de renforcer les points de fermeture des deux parties.

2°) La numérisation des archives de la bibliothèque avance très bien et est réalisée par le Major e.r. Jean-Louis Stilman. Ces documents seront mis à disposition sur simple demande à Jean-Louis.

3°) Développement de la nouvelle section US WW2, notamment de deux nouveaux mannequins US (un officier de la Big Red One et un sous-officier de la 3<sup>rd</sup> Armored) et d'une nouvelle vitrine présentant de l'équipement US de 1944-45.

Cette nouvelle partie en exposition est développée pour commémorer la libération de Charleroi en 1944.

4°) le samedi 8 et dimanche 9 septembre, la ville de Charleroi a organisé les activités relatives au Centenaire 14-18. Il s'agit de multiples activités réalisées dans la ville et dans la cour de la caserne Trésignies. Nous y avons participé les deux jours. Toutefois, le résultat de ce week-end fut décevant, trop peu de visiteurs.

Le choix de ces dates imposé par la ville de Charleroi pour organiser le Centenaire n'a pas permis de réaliser les objectifs souhaités. En effet, lors de ce même week-end, les Journées du Patrimoine et les Fêtes de Wallonie étaient aussi organisées dans beaucoup de lieux de Charleroi. Trop d'activités avec des thèmes différents se sont donc concurrencés de manière sauvage.

Toutefois, cette participation nous a apporté des subsides particuliers et la publicité. Donc, une opportunité pour développer et remettre en état certaines vitrines : l'achat de nouveaux éclairages LED qui ont été déjà été installés dans huit grandes vitrines.

5°) Samedi 27 octobre : accueil de deux Vétérans, cérémonie de commémoration du 5<sup>ème</sup> Bataillon de Fusiliers, parti de la caserne Trésignies en 1944 et ayant combattu dans la Bataille des Ardennes. Réception et verre de l'amitié dans la salle de Traditions du 2<sup>ème</sup> Chasseurs. Signatures des deux vétérans dans le livre d'Or du Musée Mémorial.

6°) Entretien du musée par les bénévoles : remplacement éclairage, amélioration du chauffage, nettoyage ...

7°) Nettoyage du hall d'accueil, démontage de l'ancienne installation électrique en vue d'installer de l'éclairage LED de nuit pour la sécurisation de l'entrée principale du musée. Cet éclairage sera connecté sur le circuit des trois lampes extérieures du musée qui s'allument automatiquement dès la tombée de la nuit.

8°) Les copies en 3D des plaques commémoratives en bronze du 2<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> Chasseurs ont été refixées au mur par Juan Berry. La plaque en bronze du 5<sup>ème</sup> Chasseurs a été mise en sécurité dans le musée, présentée dans la vitrine du Caporal Trésignies. Toujours aucune nouvelle de la plaque du 2<sup>ème</sup> Chasseurs qui a été volée.

9°) Une partie du Patrimoine militaire et historique du 2<sup>ème</sup> Chasseurs est revenu au musée. Une grande vitrine a été installée notamment à la place des mines et des deux mitrailleuses .50 et .30.

Les éléments déplacés ont été positionnés sur des palettes ou plaques placées sur les vitrines





« Bois du Cazier », « Inondations », et « 7Bde Marche-en-Famenne ».

10°) Le projet de rénovation de quatre tambours du 2<sup>ème</sup> Chasseurs est terminé. La première sortie des quatre tambours a eu lieu le 3 août 2018, commémoration du départ de la 15<sup>ème</sup> Brigade Mixte le 3 août 1914.

11°) La sécurité des fenêtres a été renforcée en plaçant des grilles métalliques à l'intérieur des fenêtres. Les châssis sont plus que mauvais, ils tombent même en morceaux. Le toit n'est pas non plus en bon état, il pleut à sept endroits différents du musée. Les demandes ont été transmises de multiples fois (voir la farde des emails) vers les responsables de la ville des Charleroi.

12°) Entretien et remise en état de la chaudière au gaz « Saint Roch » datant de 1986 ! En effet, depuis début décembre 2018, la chaudière se coupe régulièrement dans la semaine. Il est certain que nous n'avons pas assez d'argent pour la remplacer, nous ne pouvons que tenter de la remettre en état si cela est possible. Nous recherchons un généreux sponsor (entreprise ou industrie) qui pourrait nous aider dans le changement de cette chaudière au gaz qui a vraiment vécu ! La ville de Charleroi étant au courant de cette situation, il faut toutefois se débrouiller ... comme d'habitude !



Monsieur Jean-Paul DEVERGNIES, nous a donné une trousse entretien pour la MAG (mitrailleuse calibre 7,62 mm OTAN bien connue). Le musée ne possédait pas encore cette trousse, nous pourrions la présenter dans la vitrine FBA à côté de la MAG.

Madame RONSMAN, nous a aimablement donné tout l'équipement de son père qui était officier de réserve. Parmi les objets, sa valise de mobilisation avec tous les accessoires et objets militaires d'époque, un battle-dress, un service-dress et ses livres militaires. Monsieur Ronsman (†) était un Réserviste très actif et toujours prêt à servir la Belgique.

Monsieur Jean VANDOMELE, nous a remis des périscopes de chars, un type Belge et un modèle US M6 de 1943 utilisé dans les Sherman. De plus, il a ajouté des cartes postales anciennes, du courrier allemand de la WWI et des cartouchières allemandes datant de la 1<sup>ère</sup> Guerre Mondiale.

Monsieur Didier MONVILLE, nous a remis un harnais US avec deux ceinturons

Merci à vous pour cette transmission de Patrimoine et votre confiance dans l'équipe des bénévoles du musée.

Bernard Chevalier  
Conservateur







# Pièce d'équipement du musée

## Le Mauser 1889.

Dans cette dernière partie du 19<sup>ème</sup> siècle l'armement de base du soldat Belge est un fusil à un coup, de calibre 11mm et à poudre noire. Donc complètement dépassé. Dès 1885 il est envisagé de moderniser l'arme du fantassin, les événements de 1870 ont démontré la nécessité à disposer d'un armement performant.



Il est évident que le fusil d'infanterie se doit d'être à répétition ; plusieurs pays se sont déjà lancés dans l'aventure. D'autres parts, le petit calibre semble s'imposer sur le 11mm en usage dans la plupart des nations. Le premier à se lancer dans l'aventure du petit calibre est le Portugal en 1885 avec son fusil Guedes en 8mm, mais cette cartouche est toujours chargée à la poudre noire comprimée bien qu'additionnée de nitrocellulose. De plus ce fusil est un Remington à un coup ! Les poudres sans fumées sont maintenant au point et la France entre en lice en 1886 avec la poudre Vieille. Reste maintenant à faire le bon choix dans le système de répétition.

Placer les cartouches en ligne, que ce soit dans la crosse ou le fut est une solution imparfaite, lenteur du chargement imposée par la mise en place pièce par pièce des munitions, déplacement du centre de gravité durant le tir, etc...

Le magasin doit donc idéalement se situer au centre de l'arme, sous la boîte de culasse.

L'année 1886 voit la mise en place d'une commission d'étude qui s'intéresse de près aux dernières réalisations étrangères et nationales dans ce domaine. Rapidement ne sont conservées pour cette étude

que les armes au chargement central sous la boîte de culasse.

La munition retenue pour cette première campagne d'étude est en calibre 8mm à poudre sans fumée, mais à bourrelet. Cette cartouche avait été testée dans un fusil Albini modifié.

Un exemplaire de cette arme de test figure dans les collections du Musée Royal de l'Armée de Bruxelles.

Parmi les armes en concours l'on trouve les fusils Engh, Marga, Schulhof, Pieper, Nagant proposés par des inventeurs Belges ; les fusils Mannlicher et Mauser sont les seules armes étrangères.

Assez rapidement les fusils proposés par des inventeurs Belges sont écartés pour des raisons multiples. Sauf un, inspiré du Mannlicher Autrichien, le Mannlicher Belge ou Mannlicher Nagant.

Ce fusil entre en compétition avec un fusil proposé par la firme Mauser qui ne cesse de déposer des brevets afin d'améliorer son arme. Cette rivalité entre les deux modèles en est à ce point que

cent exemplaires du Mannlicher Nagant, baptisé modèle 1887, seront achetés pour un essai en « grand » en corps de troupe.

Mais c'est finalement le Mauser Allemand qui est proposé par la commission pour adoption en août 1889. Il restait à cette commission à décider de la cartouche à utiliser. Des essais avaient été

également menés avec des cartouches à gorge qui se montrèrent d'un fonctionnement plus constant que les cartouches à bourrelet. La décision est prise en septembre d'adopter une cartouche à gorge de calibre 7,65mm et le 15 octobre le général Van der Smissen confirme au ministre de la

guerre le choix du fusil Allemand. Le 23 octobre, le roi Léopold II signa l'arrêté royal adoptant le fusil Mauser modèle 1889. Cette adoption d'une arme étrangère suscita bien des remous dans la

presse et au parlement. Pour couper court à toutes ces émotions, le ministre de la guerre décida que les armes seraient fabriquées en Belgique. Des tractations furent lancées pour acquérir les brevets de fabrication auprès de la firme germanique. Dès la fin de 1886 des armuriers

Liégeois avaient déjà songé à se regrouper en vue de pouvoir honorer une importante commande de ce genre. Le gouvernement avait d'ailleurs accueilli très favorablement cette initiative et l'avait

encouragée à s'étendre encore ; ce qui fut fait.

En octobre 1887 une convention notifiant la décision commune de fonder une société anonyme fut



1889. Cette nouvelle société anonyme, qui regroupait maintenant un nombre important d'armuriers Liégeois, se proposa de souscrire à l'adjudication de la nouvelle arme à répétition, alors que celle-ci n'était pas encore choisie ! Les négociations préliminaires à la fondation de cette société furent longues et laborieuses et finalement le 3 juillet 1889 la Fabrique Nationale d'armes de Guerre était née. La construction de la nouvelle usine nécessaire à l'exécution du contrat, qui portait sur la fourniture de 150.000 fusils, débuta en 1890. Le dur hiver de 1891 mit un frein aux travaux de construction ce qui fait que la réception du premier fusil de série n'eut lieu que le 6 février 1892.

L'adoption de cette arme plaçait la Belgique au moins à égalité avec beaucoup de nations européennes. Le succès de cette arme fut tel que l'année suivante la Turquie se portait acquéreuse auprès de Mauser d'une arme dérivée du modèle 1889, le modèle 1890.

La différence principale entre ces deux armes est l'absence du manchon protecteur du canon sur le fusil Turc. Le manchon protecteur est remplacé par un court garde main en bois.

Les hasards de l'histoire firent que cette arme orientale se retrouva dans les magasins de l'armée Belge durant la grande guerre, mais ceci est une autre histoire.

En décembre 1894 le premier contrat était honoré et les derniers fusils livrés à l'armée Belge.

Ce contrat initial fut suivi de deux autres contrats en 1903 et 1906 pour la livraison de 20.000 armes chacun. Ces deux autres contrats portaient sur la livraison de carabines et de fusils.

Il est à noter que la FN n'est plus la seule entreprise à fabriquer ce modèle, la MAE (Manufacture d'Armes de l'État) a été équipée pour la fabrication d'armes complètes ainsi que pour la fourniture des pièces détachées nécessaire à l'entretien des armes déjà produites.

Curieusement il fut décidé de conserver un lot de Fusil Albini 11mm comme armement de réserve et ce, après « modernisation » qui se limitait à la mise en place d'un canon de mousqueton sur ces fusils à la monture préalablement raccourcie. Ces armes ainsi modifiées furent stockées dans l'arsenal de la place forte d'Anvers, d'où elles ne bougèrent jamais !

Ce fusil Mauser adopté est une arme à répétition de petit calibre, le 7,65 X 54 Mauser.

La longueur en est de 1,27 m, le poids de l'arme chargée reste très raisonnable, il est seulement de 4,140 Kg.

La monture en bois de noyer est fabriquée d'une seule pièce. Le canon est entouré d'un manchon



métallique qui protège aussi bien le canon que la main du tireur lors d'un tir prolongé. L'idée de ce manchon métallique qui entoure le canon n'est pas propre à ce fusil, il se retrouve sur d'autres armes contemporaines telles que le Gew 88 Allemand ou le Krag-Jorgensen Danois. Ainsi logé dans son manchon de protection le canon n'est pas en contact direct avec la monture et reste donc flottant, ce qui est bénéfique pour la précision du tir. Les rayures au nombre de quatre sont droitières au pas de 25 cm. Le magasin de cinq cartouches est placé devant le pontet. L'armement de la culasse se produit lors de la fermeture de cette dernière. La hausse est à planchette, gradins et curseur. Cette hausse mise au point par la commission est celle qui figurait déjà sur les armes testées, elle rompt carrément avec le style Mauser en usage à l'époque. Sur le Mauser modèle 1890 adopté par la Turquie l'on voit le retour de la hausse style Mauser, évolution de celle en usage sur les

Mauser modèle 1871 et suivants. L'arme est bronzée à l'exception de la culasse et de la plaque de couche qui sont polie en blanc. Certaines petites pièces sont jaunies.

La baïonnette choisie est une baïonnette poignard à lame de 25 cm à un seul tranchant ; pour la Garde Civique la longueur de la lame est portée à 30 cm.

En 1892 une arme dédiée à la cavalerie est mise en test, rapidement les utilisateurs demandent une arme plus courte que celle qui est proposée. Cela aboutira à la création de la carabine dite allégée, il s'agit d'une petite carabine réellement courte dotée d'un verrou courbe, sa longueur ne dépasse pas les 90 cm pour un poids de 3,040 kg chargée, un vrai poids plume, le tir avec cette arme devait être disons viril !

Si le modèle est vite choisi, il n'en sera pas de même pour son système de portage, plusieurs systèmes de bride furent testés durant de longues années. A l'origine le placement d'une baïonnette sur cette arme n'était pas envisagé. La guerre de tranchée induit un changement de tactique, dans l'urgence l'on mit au point divers procédés pour fixer une baïonnette de Gras, et ce avec plus ou moins de réussite, sur les carabines allégées. Des fusils reçurent aussi une modification de leur embouchoir afin de permettre la mise en place de baïonnettes Gras.

L'année 1900 vit l'arrivée de deux nouveaux modèles d'armes du système 1889 avec l'introduction de la carabine avec yatagan et de la carabine avec baïonnette. La longueur de ces modèles est de 1,05 m, le poids de 3,900 kg. La première est équipée de la baïonnette yatagan à lame de 55 cm



Cette carabine sera attribuée à l'artillerie de forteresse et à la gendarmerie à pied. Le verrou est coudé. La seconde se verra distribuée aux élèves de dernière année de l'école militaire, elle utilise la baïonnette courte de l'infanterie. Le verrou reste droit sur cette dernière. La différence entre ces deux armes de longueur identique, mis à part le type de verrou, est l'emplacement de l'anneau de grenadière, il est mis en place plus près de la hausse sur la carabine avec baïonnette.

Vers 1904 la gendarmerie à cheval souhaita que l'on modifie la carabine allégée pour sa mise en service dans ce corps, ce qui nécessitait la mise en place d'une baïonnette. La baïonnette retenue étant bien sur le yatagan déjà en usage dans la gendarmerie à pied. Le poids s'en verra légèrement augmenté, mais pas la longueur.

En 1916 un dernier modèle de carabine est adopté, il s'agit de la carabine modèle 1916 fabriquée à Birmingham en Angleterre, mais nous y reviendrons. La longueur reste de

1,05 m, le ressort de fixation de l'anneau de grenadière est abandonné et un nouveau type de fixation de bretelle est adopté en plus du système de bretelle classique. Ce système sera généralisé sur les armes des modèles plus anciens qui avaient résisté au conflit. Il est à noter que la carabine allégée disparaît (sauf à la gendarmerie) et elle est remplacée par la carabine modèle 1916.

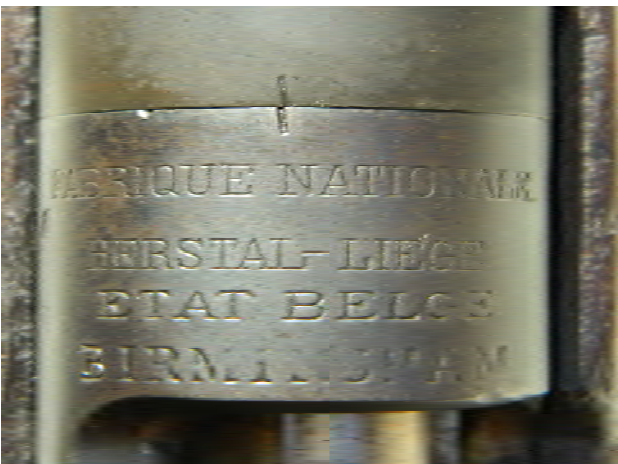


La dernière évolution du système 1889 est le fusil de sniper. La guerre de positions nécessitait l'usage d'une telle arme, ce fut la manufacture d'armes de Birmingham qui fut chargée de l'étude et de la mise au point de cette arme particulière. Le choix de l'emplacement de la lunette fut des plus simples, en installant une plate-forme sur le côté gauche de l'arme, même si ce système induisait un effet de parallaxe plus difficile à régler. Deux marques de lunette furent en usage sur ces armes, les Winchester A5 et les Schiebler. Le verrou est bien sur coudé vu l'emplacement de la lunette.

La seule arme survivante est à un coup, l'emplacement du magasin est obturé par une pièce de bois, il s'agit sûrement d'un prototype. Les armes de série semblent, au vu des rares photos d'armes en situation, dotées du classique magasin à cinq coups. L'usage en campagne de ces armes était strictement codifié, seuls les tirs à coups sûr étaient autorisés, de façon à conserver le plus longtemps possible la précision des armes.

Comme nous l'avons vu précédemment le premier fabricant du Mauser 1889 fut la FN, la MAE prit le relais conjointement à la FN. L'occupation du territoire national par l'ennemi obligea l'armée à rechercher d'autres fabricants. C'est vers l'Angleterre que le gouvernement se tourna pour la production d'armes neuves. Entre temps des ateliers de réparation avaient été mis sur pied en France dans la région du Havre et de Sainte-Adresse, siège du gouvernement Belge en exil. Ces installations avaient permis la remise en état d'un nombre conséquent d'armes. Le fabricant Anglais Greener fut approché, il produisit quelques exemplaires de fusil modèle 1889, le nombre d'armes produites reste cependant inconnu. Mais le prix demandé par cet industriel fut source de différends et l'affaire connut même une issue judiciaire. Le gouvernement Anglais intervint pour arbitrer ce conflit et un arrangement fut finalement conclu entre les parties. Greener céda le parc de machines-outils mis en place pour l'exécution de cette commande du gouvernement Belge en échange d'une indemnité. L'outillage ainsi fourni permit la mise en place de la manufacture de Birmingham. Rapidement les armes neuves sortent de cette manufacture, ainsi que les armes remaniées en profondeur pour les remettre à neuf, ces dernières portent un double marquage, le marquage du fabricant initial et le marquage État Belge Birmingham.

Cependant le gouvernement Belge souhaitait diversifier ses sources d'approvisionnements en armes au maximum. Le consul Belge à New-York fut chargé de prospecter auprès des industriels de l'armement US pour d'éventuelles opportunités de fourniture d'armes. Les principaux fabricants d'armements étaient déjà argement sollicités par les alliés, la fourniture de fusil Mosin-Nagant modèle 1891 au gouvernement Russe constituait à elle seule une part importante de cet effort. Le premier succès fut les commandes placées chez Colt pour la fourniture de mitrailleuses modèles 1895 et de pistolets modèle 1903, à noter que ces deux armes sont des inventions de John Moses Browning, une fois de plus. La firme Hopkins and Allen accepta de fabriquer nos Mausers 1889. Il s'agissait là d'une opportunité à saisir pour cette so





été, en effet l'annulation d'un contrat pour la fourniture de fusils Lee Enfield aux Anglais avait placé l'entreprise dans une mauvaise passe financière. Le contrat Belge portait sur la fourniture de 150.000 fusils mais en 1916 il fut demandé à la firme de fournir les 10.000 derniers exemplaires du contrat en version carabine. Il ne s'agissait pas là d'une importante quantité d'armes à fabriquer, mais c'était vital pour Hopkins. Après la réalisation d'environ 12.000 armes les difficultés financières rattrapèrent la firme de Norwich et elle fut rachetée par le groupe Marlin Rockwell. Cependant le solde du contrat fut toujours arqué Hopkins and Allen (après une fameuse révision à la hausse du prix !).

L'arme était livrée avec sa baïonnette, curieusement les baïonnettes fabriquées par Plumb en sous-traitance pour Hopkins sont dotées d'une lame de 40 cm.

Les fusils Mauser sont numérotés par série de 10.000 pièces. Il fut décidé que les armes fabriquées par la FN porteraient une lettre majuscule devant le numéro, une lettre minuscule, toujours devant le numéro, pour les armes produites par la MAE. Pour Hopkins ce fut une lettre à l'anglaise frappée à la suite du numéro. Sur les carabines modèles 16 fabriquées à Birmingham l'on reprend la numérotation FN, soit une lettre majuscule devant le numéro. Comme les carabines fabriquées avant-guerre portaient un numéro à cinq chiffres il n'y a là aucune confusion possible entre ces carabines.

Les 10.000 carabines fabriquées par Hopkins sont toutes dans la série R.

Le numéro est frappé sur le boîtier, le verrou, le manchon, le canon, le magasin, la plaque de couche et la crosse.

Les deux derniers chiffres du numéro sont également mentionnés sur le guidon. Pour les fabrications Hopkins les deux derniers chiffres se trouvent aussi sur l'arrêtoir de verrou et le feuillet de hausse.

Le fusil était livré avec une trousse qui contenait le petit outillage utile pour l'entretien de base. Ce petit matériel se compose d'un tournevis à lame réversible (pour les premiers modèles), une petite brosse avec une réserve de graisse logée dans son manche, un porte chiffon pour le nettoyage de la chambre, un autre pour le canon. Ces deux accessoires devaient être mis en place sur la baguette du fusil par simple vissage. Ces deux derniers accessoires seront rapidement remplacés par un simple porte chiffon doté d'un chas et non plus cranté pour le maintien du chiffon. Une baguette équipée d'une poignée en bois était prévue au niveau de la chambre, un faux verrou que l'on utilise à en lieu et place de l'original, facilite le nettoyage de l'arme par l'arrière à l'aide de cette baguette.

Un outil pour le démontage complet du verrou est aussi fourni. Les premiers exemplaires sont nickelés, les fabrications suivantes sont simplement bronzées et peintes.

Le fusil connut peu de modifications au cours de sa carrière, si ce n'est la mise en place d'une grenadière ouverte à l'extrémité du fusil dans les années vingt lors du reconditionnement en grand des armes d'infanterie. Cet accessoire est nécessaire suite à la généralisation de la baïonnette modèle 1916 ; en effet celle-ci ne possède pas de quillon et la mise en faisceaux des fusils peut être réalisée grâce à cette grenadière ouverte.

Les armes reconditionnées sont souvent peintes, si les fusils conservent leur verrou poli blanc, ils sont bronzés sur les carabines, pourquoi cette différence de traitement cela n'a pas pu être établi.

Ce fusil modèle 1889 est abandonné après 1945, l'armée Belge de l'époque est équipée d'armes d'origine Anglaise. Dans le Congo des années 1960 l'on peut encore de temps à autre apercevoir un modèle 1889, mais il y a belle lurette que ces armes avaient été remplacées dans la colonie par des modèles 1889/36 et surtout des modèles 24/30 en calibre .30-06.

Le tir avec cette arme est devenu une chose possible grâce à la firme Serbe Partizan qui a remis en fabrication les composants requis. Si le calibre standard est bien de .311, il semble que pour certaines armes un projectile de .313 convienne mieux, une mesure précise du canon s'impose. Mais le démontage complet suivit d'une inspection par un armurier compétent reste la norme avant toute utilisation sur le stand de tir.

P. DENAMUR





## Compte-rendu cérémonie 11 novembre à Bierghes

En cette année 2018, un peu partout dans le pays, on célébrait les commémorations du centième anniversaire de la fin de la première guerre mondiale.

La section FNC de Bierghes, le 09 novembre, a commémoré l'Armistice devant le monument aux morts et la stèle du Caporal Trésignies en présence des élèves de l'école communale. Le président dans son discours a rappelé aux enfants qu'aujourd'hui ce n'était pas un jour d'école comme un autre parce qu'ils s'engageaient à remplir ce qu'on appelle

« le devoir de mémoire » c'est-à-dire garder vivant le souvenir de ceux qui ont donné leur vie pour le pays. Au cours de la cérémonie les enfants ont retracé l'histoire du Caporal Trésignies, né à Bierghes, ensuite ils ont donné la définition du mot **Armistice**, déposé des fleurs au monument aux morts et au Caporal Trésignies et chanté la Brabançonne.



Le vendredi 09 novembre au soir la section a réceptionné « Le flambeau » de la Régionale de l'ouest du Brabant wallon en présence des autorités communale et entourée de nombreux drapeaux des sections de la Régionale.

La journée du 11 novembre a débuté par une célébration eucharistique en la chapelle Médiatrice à 11 heures. Un détachement de l'École Royale Militaire en tenue d'apparat était présent au cours de la messe. Rappelons que la signature

de l'armistice de la Première Guerre Mondiale était effective à la onzième heure, du onzième jour, du onzième mois de l'année 1918. Le cessez le feu entraîne dans l'ensemble du pays des volées de cloches et de sonneries de clairons annonçant la fin d'une guerre qui aura laissé plus de huit millions de morts et six millions d'invalides ou de mutilés.

Commémorer l'Armistice c'est accomplir un « **Devoir de Mémoire** » essentiel. C'est exprimer notre reconnaissance, notre respect, notre admiration à tous ceux qui ont combattu pour notre pays, nous léguant des valeurs inestimables de courage, d'engagement et de solidarité.

Après la célébration eucharistique c'est en cortège derrière le drapeau de la section et le détachement de l'école royale militaire que nous nous sommes rendus au monument pour

l'appel aux morts. Des gerbes ont été déposées par l'autorité communale, l'ANCAP, la section de Bierghes, suivi de la sonnerie « Aux Champs » et la Brabançonne. Pour clôturer la cérémonie au monument, les honneurs ont été rendus par le détachement de l'école royale militaire au drapeau de la section.

Comme chaque année, le banquet FNC Bierghes s'est déroulé à la salle communale dans une ambiance conviviale et musicale, l'occasion d'heureuses retrouvailles.





# Cérémonie du 27 Oct à Charleroi

Remember ...

74<sup>ème</sup> anniversaire de la Commémoration de la 2<sup>ème</sup> Guerre Mondiale avec le 5<sup>ème</sup> Bataillon de Fusiliers :



Samedi 27/10/2018 : émouvante cérémonie de commémoration du 74<sup>ème</sup> anniversaire avec la présence de deux Vétérans du 5<sup>ème</sup> Bataillon de Fusiliers, Messieurs Frans Marique et André Trocmee qui ont participé à la Bataille des Ardennes en décembre 1944 sous le commandement de la 1st US Army.

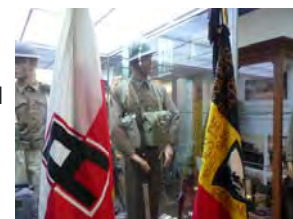
Présence de la clique de l'Harmonie Royale des Chasseurs à Pied. Madame Daspremont, 1<sup>ère</sup> Echevine, était représentée par Monsieur Roger Deffontaine. Monsieur Frans Marique, Vice-président de la Fraternelle du 5<sup>ème</sup> Bn Fus, a excusé le Président, Monsieur Marcel d'Haese et le Secrétaire, Monsieur Guy Arpigny absents pour raison de



santé, ainsi que leur épouse. Dépôt de fleurs par Monsieur Frans Marique, Vice-président de la Fraternelle et par le Président de l'Amicale Nationale des Chasseurs à Pied, Monsieur Philippe Van der Straeten. Participation du 1944'S ALLIED REMEMBRANCE GROUP 703TD. Lors de cette cérémonie, Monsieur Frans Marique a remis l'Emblème du 5<sup>ème</sup> Bn Fus et le drapeau de la 1st US Army à la garde du



Musée Mémorial des Chasseurs à Pied. Un seul Bataillon de Fusiliers Belges a participé à la Bataille des Ardennes, leurs Emblèmes sont donc exceptionnels.



Au moment d'intégrer cet article au Cor de Chasse, une triste nouvelle endeuille la Fraternelle du 5<sup>ème</sup> Bn Fus : le Président, Monsieur Marcel D'Haese, est décédé. D'année en année, le dernier carré des F5 se réduit encore, des 801 volontaires présents à la caserne Trésignies le 9 octobre 1944, il n'y en a plus que trois en vie :

Monsieur Guy Dardenne F5/046, Monsieur Frans Marique F5/604 et André Trocmee F5/244.



Bernard Chevalier







# Sur le chemin de la Paix

Notre Ami DUBOIS Damien, Chasseur à Pied fraîchement pensionné, y était....  
Voici son article.

A l'initiative du conseil départemental de l'Aisne (Fr), du 05 au 09 novembre dernier,



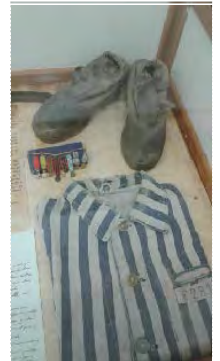
30 cyclistes (10 belges, 10 français et 10 allemands) sont partis de Spa, ville où résidait l'Etat-Major Allemand en 1918 et d'où partirent les plénipotentiaires allemands chargés de signer l'Armistice.

Contact fut pris avec quelques clubs de la Province du Hainaut et le cyclo club viesillois a eu l'honneur de déléguer 4 coureurs dont je faisais partie. Le lundi 05 novembre, nous avons donc embarqué dans un car français de la Place du Manège de Charleroi en direction de Spa. A l'Office du Tourisme de Spa, nous visitons le musée de la Grande Guerre et petite réception par l'Echevine de la Culture.



Mardi 06 novembre à 08Hr, nous sommes devant la statue du maréchal Foch pour une étape de 170Km escortés par 04 motards français et suivi par 04 camionnettes balais. Dès le départ 02 groupes se forment, côte de la Reid, Aywaille, Bomal, les mollets font déjà mal pour certains. De temps en temps, certains lambins embarquent dans les camionnettes balais car pas questions de prendre du retard sur l'horaire.

Après un passage un peu teinté de nostalgie, nous contournons Marche-en-Famenne en venant de Durbuy via Noisieux, Baillonville, Sinsin et on fonce sur Houyet pour s'arrêter avec 01Hr de retard à Givet. Déjà 100 Km. Repas « pic-nic » improvisé par les organisateurs puis direction Hirson où on nous attend pour 17Hr au plus tard.



Nous sommes à l'heure et accueillis par la fanfare municipale, presque reçus « en héros », après un pot d'accueil, repas à la salle municipale et festin avec Mr le Maire.



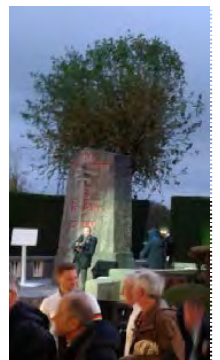
Mercredi 07 novembre, 17 Km en promenade jusqu'au village « La Capelle » à la Villa Pasques, endroit où fut signé le 1er cessez-le-feu. Le soir, embarquement dans le bus direction la Pierre d'Haudroy, monument où le clairon a sonné l'Armistice.


Cette soirée fut très riche en émotions avec la présence du Président Français Emmanuel Macron. Enorme dispositif de sécurité donc fouilles préalables... mais invités d'honneur. Retour à l'auberge vers 22Hr30, repos.

Jeudi 08 novembre, en route pour 90 Km direction Homblières où nous avons été accueillis avec 15 min de retard, discours successifs des autorités devant les écoliers du village.

Après un excellent repas, c'est escorté par un club local que nous reprenons la route à 30 de moyenne (les dents de certains grincent seuls Viesville et quelques Allemands ont tenu le coup, les autres sont dans les véhicules balais). Arrivée à la gare de Tergnier où idem, mise à l'honneur par la municipalité, cérémonie le soir, repas préparé par un traiteur et une bonne nuit de repos avec quand même près de 300 Km au compteur.

Vendredi 09 novembre, avant de rentrer en Belgique, visite du musée de la Résistance et de la Déportation ensuite visite d'un cimetière allemand.



 Moment très émouvant avec nos amis cyclos allemands dont un qui a vécu à Siegen et on s'est rappelé certains endroits (Trubach, Wellesberg, Le Studio d, la CMC) bref, nostalgie. Voilà notre petit périple bien sympathique. Merci particulier aux villages français traversés, ils étaient au courant que l'on passerait, pas en Belgique. Expérience enrichissante. En tant qu'ancien Chasseur à pied, j'ai été fier de participer à toutes ces commémorations empreinte de souvenirs.

Un reportage photos se trouve sur le site internet de l'Amicale.



## Agenda des activités de l'Harmonie

Dimanche 17 février	<i>Roi Albert départ caserne 17H00 vers hôtel de Ville</i>
Mercredi 8 mai	<i>Armistice Départ caserne car 8H40' cimetièrre Docherie Ensuite Marchienne au Pont fin vers 12h30'</i>
Mercredi 8 mai	<i>Armistice Charleroi départ caserne 16H45' vers hôtel de ville</i>
Samedi 22 juin	<i>Tour St Jean RDV Gosselies parking habituel 9H30'</i>
Dimanche 21 juillet	<i>Té-déum Basilique Charleroi 11H00- Clique seulement</i>
03/08/18	<i>Hommage Chasseurs à Pied Charleroi départ caserne 16H30'</i>
Samedi 28 septembre	<i>Fête de la Batellerie à Marchienne au Pont. RDV parking face église 15H30 de Marchienne au Pont</i>
Dimanche 20 octobre (Trompette LAURENT)	<i>Commémoration à Charleroi Nord. RDV 13H00' face à l'église St Eloi Charleroi Nord <u>CLIQUE UNIQUEMENT</u></i>
Lundi 11 novembre	<i>Armistice à Charleroi-départ car caserne 8H45'</i>
22/10/18	<i>Relais Sacré à Charleroi départ caserne 9h30' Clique uniquement.</i>
Vendredi 15 novembre	<i>Fête du Roi à Charleroi 11H00 Basilique. <u>Clique uniquement</u></i>
Samedi 23 novembre	<i><u>BANQUET DE Ste CECILE chez ARNAUD à Gosselies 12H30'</u> <u>Ne pas oublier de rentrer votre réservation au secrétaire pour le 10 novembre 2018 ( Paiement accompagnants pour la réservation du repas). Compte bancaire BE75 363-0653888-51</u></i>

**ARRET DES REPETITIONS LE MARDI 13 NOVEMBRE 2018.  
REPRISE DES REPETITIONS LE MARDI 12 FEVRIER 2019.**

R. DEFFONTAINE  
Vice-Président et Secrétaire





# Projet de Mémoire ERM - ANCAP

Etonnante, interpellante image ce 11 novembre 18, que celle de voir des élèves de l'Ecole Royale Militaire présents aux cérémonies Chasseurs à Pieds de Bierghes...

Nous vous devons sans doute quelques explications...

Les repas de retrouvailles « Chasseurs » sont souvent synonymes d'échanges amicaux et francs ainsi que d'idées novatrices voire... originales.

C'est autour du banquet annuel à Marche en Famenne de notre Amicale, qu'est née l'idée d'associer l'Ecole Royale Militaire aux commémorations des Chasseurs à Pieds à pied durant une année académique, année correspondant précisément aux 100 anniversaire de la fin de la « grande guerre »...Le hasard fait parfois bien les choses...

Il est en effet de tradition que chaque année dans le cadre de leur « éducation Militaire », les élèves-officiers de 3 année de l'ERM portent un projet de « mémoire ».

L'occasion était donc bien trop belle...

Nous avons rapidement jugé qu'il s'agissait d'une réelle « opportunité » d'unir les efforts de l'ERM et de notre Amicale durant une année.

Notre modeste objectif était donc clair : « rafraichir » la mémoire nos jeunes sur l'histoire des Chasseurs à Pieds et plus particulièrement, sur la personnalité du Cpl Léon Trésignies.

Cet objectif était à nos yeux indiscutablement « win/ win » (comme on dit si bien dans le jargon managérial aujourd'hui...) :

Avantage pour l'ERM : dans leur devoir de mémoire, les élèves de 3 Bach peuvent cette année, s'appuyer sur une équipe dynamique, des plus sympathique, centrée autour la riche histoire des Chasseurs à Pieds.

Avantage pour notre Amicale: disposer durant une année, de la présence de jeunes Mil aux cérémonies Chasseurs à Pieds et ce, sans coûts ou dossier compliqué à introduire auprès de l'EM Défense...

Ce projet offre selon nous également l'avantage de s'inscrire pleinement dans la mission du « pôle de la mémoire » : partager avec enthousiasme son expérience historique unique avec les nouvelles générations d'officiers...et « transmettre » le flambeau ainsi que des valeurs essentielles...

Ce projet se déclinera dès lors en plusieurs activités ou étapes et ce, durant une année académique :

11 novembre 18 à Bierghes (village natal du Caporal Trésignies) ;

Cérémonie à Liège le 18 février 19 au monument Albert 1 ;

Conférence sur l'histoire des Chasseurs à Pieds et plus particulièrement sur Léon Trésignies à l'ERM en collaboration avec le Prof Sterkendries en Mai 19 ;

Visite des promotions 3 année au musée de Charleroi en Mars 19;

Cérémonie à Grimbergen en aout 19 et organisation d'une épreuve de triathlon pour les élèves (avec traversée du canal à la nage pour suivre l'exemple de Léon Trésignies...).

Nous vous donnons dès à présent rendez-vous et espérons vous voir nombreux à ces différentes manifestations...

Nous sommes persuadés que des liens amicaux sincères pourront se nouer entre les générations et que les valeurs essentielles de nos Chasseurs à Pieds pourront ainsi être transmises...

« Trésignies, nous te suivons »....





# In Memoriam.

Correctif à effectuer suite à l'article de la revue 182 situé dans la rubrique IN MEMORIAM ...

Dans cet article, nous vous signalions le décès de Monsieur HENRI Vilain alors qu'il s'agissait du décès de Monsieur Henri Georges. Le patronyme Vilain étant celui de son fils.



† Notre ami **Jules NITELET** est décédé ce lundi 17 décembre 2018. Personnage charismatique et turbulent, Jules a été Président du CLAP (Comité de Liaison des Associations Patriotiques) d'avril 1999 à mars 2012. Il était également un collaborateur occasionnel de notre revue.

C'est ce 31 décembre 2018 que notre ami Frédéric VETTERS nous a quitté et s'est envolé vers d'autres cieux.

Avec le courage que nous lui connaissions, il a durant quelque deux années, mené un combat, combien inégal, contre la maladie.

Tout au long de ce combat il ne doutait pas qu'il pourrait la vaincre.

En fait, c'était tout lui ; courageux, positif, jovial, sérieux au travail, fidèle en amitié et prêt à aider tous ceux qui faisait appel à lui.

Ami Fred, nous ne t'oublierons pas.



Viet,

Ce 08 janvier, je t'ai accompagné lors de ton dernier voyage.

Ton sourire et ton esprit de camaraderie resteront à jamais en moi.

Je te remercie pour tous ces bons moments passé ensemble et pour tout ce que tu nous apporteras encore.

Je sais que tu es et resteras à nos côtés mais ne plus te voir ni t'entendre m'est pénible.

Au Revoir Fredo

Pour un mot reçu, pour une main tendue,  
pour une fleur offerte, pour un geste d'amitié,  
pour toutes ces attentions témoignées lors du décès de Monsieur Frédéric Vettters.

Merci.

Valérie, Gaëlle,

Les familles Vettters, Vens et Herman.







# Esprits - Traditions - Souvenirs



## Octobre 1914 : Nuit tragique.

Le 5 octobre 1914, l'armée allemande franchit la Nèthe ; dans la nuit du 5 au 6, neuf bataillons belges essayent, en vain, de la rejeter dans la rivière.

Le 4 octobre, la 1<sup>ère</sup> Compagnie (Cie) du I<sup>er</sup> Bataillon (Bn) du 2<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied (2ChP) a bivouaqué aux abords du pont d'Emblehem. En raison des tirs d'obus de 420 de l'artillerie allemande sur le fort de Broechem il leur est impossible de dormir.

Dès l'aube, la Cie rejoint le Bn et à 12 heures l'ordre suivant arrivait : « Les deux Bn du 2ChP appuieront, vers Pullaer, la contre-offensive menée par le I<sup>er</sup> Régiment (Regt) de Carabiniers de Forteresse ».

A l'exception d'un obus qui atteignit la Musique du 2ChP, marchant en queue de colonne (Coln), on atteint sans encombre le passage à niveau du chemin de fer d'Hérenthals.

Il est 14 heures quand débute le creusement des tranchées au Sud du Hameau « Hulst » et ce, dans l'attente du résultat de la contre-offensive.

Pendant tout ce temps, l'artillerie lourde allemande nous bombarde sans discontinuer.

Il est 17 heures 30 lorsque l'ordre de se porter en avant nous est donné, A peine avons-nous commencé notre progression que nous tombons sous le feu des mitrailleuses ennemies. En quelques minutes, la Cie perd 40 soldats, 4 caporaux, 2 sergents ainsi que le sergent-major qui était le seul chef de peloton de l'unité.

Malgré cela, l'unité parvient encore à progresser d'environ 150 mètres pour y creuser une nouvelle tranchée afin de s'y abriter. Il est 18 heures et l'obscurité est là ; il faudra bivouaquer sur cette position.

La nuit est maintenant complète et tout est calme, lorsque à 23 heures une estafette s'amène et me donne un billet écrit du colonel avec l'ordre suivant : « Réunion immédiate des commandants de Cie ».

Dans une maisonnette complètement éventrée où le Chef de Corps du Bn se trouve avec son Etat-Major (EM), il nous fait part de l'ordre du Grand Quartier Général (GQG) : « Messieurs, le GQG, ordonne une contre-attaque de nuit ; coûte que coûte il faut rejeter les Allemands qui ont franchi la Nèthe, le sort d'Anvers en dépend ... Les armes seront déchargées, on se battra à la baïonnette. Ligne de pelotons. Ordre des Bn : I<sup>er</sup> et III<sup>ème</sup>. Réglons les montres ; à 2 heures départ. Je vous salue Messieurs ; puisse l'aube éclairer notre victoire. »

Retourné à la tranchée, il faut réveiller les hommes et donner les ordres. Les ordres donnés avec ce qu'il reste de la Cie ont fait mouvement. Il fait noir, trop noir ; pas de lune ni d'étoiles, je ne suis donc pas certain que tous les hommes aient été touchés par cet ordre. De plus, la Cie fait mouvement sans boussole et avec une carte qui n'indique aucun chemin. Nous n'avons donc aucun repère sur la direction de l'ennemi ; c'est la marche aux enfers. Nous progressons, un ruisseau est franchi et soudain, sur notre gauche, des coups de feu et alors, sans qu'aucun ordre ne soit donné, c'est la fusillade.





Tout porte à croire à une méprise avec le 3<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied qui se serait rapproché de nous. Je m'avance vers eux quand l'un des hommes de la Cie me crie que se sont des Boches, car il avait distingué les uniformes gris de nos ennemis.

J'ouvre le feu et l'homme s'abat tandis que toute la Cie se remet à tirer. Au bout d'un temps indéterminé les tirs s'arrêtent de part et d'autre. Pourquoi ? Comment ? Nul ne le sait.

Après cet épisode, nous reprenons notre progression à l'aveuglette.

La progression est à peine reprise que nous entendons des bruits de pas et que nous apercevons des ombres. Immédiatement nous sommes prêts à ouvrir le feu, mais pour éviter une méprise, nous crions : « Belges ; un homme en avant ».

L'homme qui se présente à nous est un Carabinier qui est accompagné de quelques autres. Ils se sont égarés dans les bois.

Avec ce renfort, nous repartons et arrivons quelques temps après en bordure de la route de Malines où nous rejoignent quelques hommes du 3<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied. Ces derniers nous signalent qu'à la suite d'accrochage avec des troupes allemandes, le III<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied a été décimé et a rebroussé chemin.

Nous allions repartir lorsque nous percevons des pas cadencés sur la route que nous allions traverser.

Nous distinguons une masse sombre en mouvement ; ce sont des Allemands.

Nous nous couchons et ouvrons le feu. Les Allemands surpris en formation dense tombent comme des quilles. Ce ne sont que jurons, plaintes, hurlements, râles. De notre côté, nous tressautons de joie. Une nouvelle salve et c'est à nouveau l'hécatombe chez l'ennemi.

Soudain, un doute : « et si c'était des Anglais » ; dans le noir, la méprise est possible d'autant que nous savons que la Brigade Navale anglaise est arrivée.

Heureusement qu'un de nos hommes, flamand de la région de Louvain, reconnaît les ordres donnés en langue allemande.

Cet instant d'incertitude à cependant permis aux officiers allemands de reformer leur troupe.

Une nouvelle fusillade s'ensuit qui tourna finalement à notre avantage puisque ce fut la fin du massacre et que le restant de la troupe ennemie s'éparpilla à travers champs.

Maintenant, devant nous coule la Nèthe ; nous avons réussi. C'était notre aube de victoire !

Hélas, nous étions bien isolés dans la lutte. Notre effort n'avait pas été suivi ; ni sur la gauche, ni sur la droite et bien plus grave l'armée allemande nous entourait.

Il fallait se replier avec notre petite troupe bien réduite.

Heureusement, le dieu des armées veilla sur nous.

La ligne des petits postes allemands fut franchie ainsi que la bande boisée Lachenen-Looverijk, le chemin de fer stratégique ainsi que la ligne Linth-Pullaer ; ce qui permit de nous orienter.

Il était 6 heures quand nous atteignîmes une grange où nous primes deux heures de repos tout en grelottant de froid car il nous avait fallu traverser plusieurs ruisseaux et fossés avec de l'eau à mi-corps.

Enfin, à 9 heures 30 nous arrivons au QG de la I<sup>ère</sup> Division où l'on nous dirigea vers Bouchout, là où se trouvait notre Regt.

C'est ainsi que se termina notre nuit tragique du 5 au 6 octobre 1914.

Extrait du « Récits de guerre » des Lieutenant-Colonel et Major M & L TASNIER







## Au revoir Monsieur le Président

Le 27 octobre dernier, Mr MARIQUE vous représentait à la cérémonie commémorant le 5 Bn Fus.

Cérémonie lors de laquelle il nous a confié la garde de deux de vos Drapeaux, un Honneur et une reconnaissance pour nous. Et nous en sommes fiers.

Le 16 dernier, vous nous avez quitté sur la pointe des pieds...

Votre départ inopiné marquera la « fin » de la Fraternelle du 5 Bn Fus. C'est avec beaucoup de reconnaissance que l'Amicale et plus particulièrement son musée reprendra le Patrimoine que votre secrétaire Mr ARPIGNY nous confiera.

Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour que JAMAIS l'on oublie les Petits Gars du 5 Fus.

Merci pour votre engagement et au revoir Monsieur Marcel.



## Un brin d'humour

L'amour et le vélo !!!

Après quinze ans de mariage et de fréquentes disputes, un couple se décide à consulter un conseiller conjugal.

- L'épouse se lance immédiatement dans une longue tirade passionnée, elle détaille chaque petit problème de couple survenu pendant ces 15 années.
- Et encore, et encore, et encore : il ne m'aime plus, il me néglige, il me laisse seule, il ne me donne pas d'affection, etc., etc. et le sexe n'en parlons même pas ...
- Finalement, après l'avoir patiemment écoutée, le thérapeute se lève, fait le tour de son bureau, il demande à la femme de se lever et il l'embrasse longuement, avec fougue et passion....et puis il la renverse sur son bureau, lui soulève la jupe et la prend langoureusement.
- La femme, enfin silencieuse, se rassied calmement, l'air béat, comme sur un nuage.
- Voilà, dit le thérapeute au mari, ce dont votre épouse a besoin, chaque jour.
- Et j'insiste : chaque jour de la semaine ! Sommes-nous bien d'accord ?
- Le mari, après quelques instants de réflexion :
- Du lundi au vendredi, pas de problème, je peux vous l'amener ici chaque matin, mais le weekend.... Je fais du vélo.....!

La migraine :


Un brave garçon est venu faire la connaissance des parents de sa fiancée.

Le repas touche à sa fin lorsque la jeune fille se plaint de migraine.

Le jeune homme l'accompagne jusqu'à sa chambre... et ne redescend qu'une heure et demie plus tard.

Le papa de la jeune fille lit son journal dans le salon. En voyant revenir le prétendant, il lui dit :



 Vous êtes resté bien longtemps auprès d'elle, mon garçon !  
- Oui ! Elle n'était pas bien. Je lui ai donné un petit médicament.  
Alors, le père observe le jeune homme, et lui répond :  
- Bien, bien ! Maintenant qu'elle a pris son médicament, refermez donc votre armoire à pharmacie.

Aux Urgences...

Un homme est transporté aux urgences à l'hôpital avec les deux oreilles sérieusement brûlées.

Comment est-ce arrivé ? Lui demande le médecin de service.

Figurez-vous que j'étais en train de repasser une chemise, et voilà que le téléphone a sonné.

Alors machinalement, j'ai porté le fer à mon oreille et j'ai fait : « Allô ! »

D'accord pour l'oreille droite, je comprends, mais l'autre ?

L'autre, c'est quand j'ai voulu appeler l'ambulance.

Dans un café parisien...

Un homme est en train de s'enivrer en buvant cognac sur cognac.

Une dame qui se trouve à la table voisine lui dit :

Monsieur, vous devriez arrêter. Songez que chaque année, l'alcool tue plus de trente mille Français...

Et l'autre répond :

Je m'en fous, je suis Belge !

Deux grand-mères Alsaciennes discutent...

- Ma petite-fille se marie la semaine prochaine !

- Ah, vraiment ? Félicitations ! Et le mari vient d'où ?

- De Faisbouck, mais ne me demande pas où c'est !

Déirante...

Un médecin examine une vieille dame qui est en pleine agonie.

Il demande à son mari :

- ça fait longtemps qu'elle râle comme ça ?

- Depuis qu'on est mariés...

L'AMOUR DANS LA MAISON DE RETRAITE...

La scène se passe dans la maison de retraite 'Les cheveux blancs'. Fernand, 91 ans, voit avec bonheur arriver une nouvelle, Félicité, jeune femme de 85 ans.

Rapidement, comme deux aimants, leur attirance mutuelle les fait s'asseoir côte à côte au réfectoire, devant la TV, pendant les jeux, et Fernand tient Félicité par les épaules pendant les farandoles.

Arrive ce qui devait arriver : les deux amoureux, un beau soir, partagent le même lit, chambre 320. Le lendemain matin, au réveil, Fernand, dit à sa compagne :

- Félicité, ma chère, je vous dois des excuses. Si j'avais su que vous étiez encore vierge, j'y serais allé plus doucement.

- Mais non, mon bon Fernand, lui répond Félicité, c'est à moi de vous présenter mes excuses : si j'avais su que vous bandiez encore, j'aurais retiré mes collants.

Relations sexuelles le vendredi Saint.....

Je l'aime bien, celle-là... Je vais encore me faire bien voir !!!

Un homme téléphone au curé de sa paroisse et demande s'il est permis d'avoir des relations sexuelles le Vendredi Saint.

- Bien sûr que c'est permis, répond le curé, mais uniquement avec votre épouse, car il faut que cela reste un sacrifice et non du plaisir.





# Agenda

## L'ANCAP était présente :

### Compte-rendu des Cérémonies et Activités :

- 01 septembre : Cérémonies à Vonêche.  
Les 8 et 9 septembre : Centenaire de la 1ère Guerre Mondiale à Charleroi.  
15 septembre : Journée retrouvailles des chasseurs à Pied à Charleroi.  
22 septembre : Visite d'un groupe de Namur au musée.  
25 et 25 octobre : Journées de travail au musée.  
27 octobre : Cérémonie 5ème Bn Fus à Charleroi (organisation ANCAP).  
11 novembre : Cérémonies à Bierghes avec participation d'un détachement de l'ERM.  
Cérémonies à Charleroi.  
15 novembre : Te Deum à Marche-en-Famenne te Charleroi.  
Tous les samedis : L'Equipe muséale travaille au musée.

## L'ANCAP sera présente :

- 18 janvier 2019 : Présentation vœux de l'Amicale.
- 31 janvier 2019 : Flénu(en mémoire au caporal Gosseye).
- 18 février 2019 : Cérémonie au Roi Albert 1<sup>er</sup> et au 1<sup>er</sup> Chasseurs à Pied à Liège.
- 02 mars 2019 : Assemblée générale de l'ANCAP à Charleroi.
- Dans le courant de mars 2019 : Visite du musée par l'ERM.
- 06 avril 2019 : Banquet de l'ANCAP à Gosselies.
- Dans le courant de mai 2019 : Conférence à l'ERM.
- Du 25 au 28 juin 2019 : MESA
- 08 mai 2019 : Libération de Charleroi par les forces américaines et Armistice 2ème guerre mondiale.
- 03 août 2019 : Cérémonie à Charleroi
- 25 août 2019 : Commémoration Cpl Trésignies à Grimbergen et Eppegem avec participation d'un détachement de l'ERM.





# Remerciements à nos sponsors



Ville de Charleroi



La Défense



MESA



Tasiaux  
Rue de Mons, 34  
6000 Charleroi





Monsieur Philippe VAN der STRAETEN  
Président de l'ANCAP  
Caserne Trésignies  
Musée des Chasseurs à Pied  
Boulevard Général Michel, 1B  
6000 CHARLEROI

Monsieur le Président,

OBJET : Candidature au Conseil d'Administration

Je, soussigné, .....

Domicilié rue ..... N° ..... Boîte .....

Code Postal ..... Localité .....

Pose ma candidature

comme membre du Conseil d'Administration de L'ANCAP.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments  
« Chasseurs ».

(Signature)





Monsieur Philippe VAN der STRAETEN  
Président de l'ANCAP  
Caserne Trésignies  
Musée des Chasseurs à Pied  
Boulevard Général Michel, 1B  
6000 CHARLEROI

### PROCURATION,

Je soussigné .....

Domicilié rue ..... N° ..... Boîte .....

Code Postal ..... Localité .....

DESIGNE :

Mr .....(1) (2)

Une personne désignée par le Président (2)

Pour me représenter lors de l'Assemblée Générale de l'ANCAP  
se déroulant le 2 Mars 2019

(Signature)

(1) Nom et Prénom

(2) Barrer la proposition inutile

